



Fiche technique N° VI0854  
11-12-2018

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

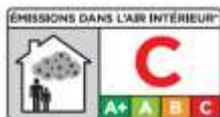
- **Métaux :**  
Acier galvanisé - Acier prélaqué
- **Métaux non ferreux :**  
Cuivre - Zinc
- **Matières plastiques :**  
PVC
- **Amiante - Ciment - Fibrociment - Tuile**
- **Anciennes peintures :**  
Hydrodiluable - Glycérophaliques - Acryliques

# TRIPLOXYDE® HYDRO

Revêtement souple anticorrosion  
de haute qualité

**EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR**

**400 à 700 g/m<sup>2</sup>**



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## Fonction :

Revêtement souple anticorrosion de haute qualité, pour l'impression et la finition décorative des toitures et bardages. Produit formulé à base de résine acrylique.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

## Destination : EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

Bardages et toitures dont la pente présente une inclinaison minimale de 5 % (métaux, métaux non ferreux, PVC, amiante-ciment, fibrociment, tuile et anciennes peintures).

## Qualités dominantes :

- **Imperméable :** protège efficacement contre les eaux de ruissellement.
- **Film souple et élastique,** résiste à la dilatation du support et aux variations de températures.
- **Reste propre plus longtemps** en milieu urbain pollué.
- **Le film de peinture acquiert ses propriétés** après 24 heures de séchage dans des conditions normales de température et d'hygrométrie.

## Caractéristiques pratiques :



= 400 à 700 g/m<sup>2</sup>  
(selon le support)



= 6 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc - **Bien mélanger avant application**
- **Bases disponibles :** TH1 - TH2 - TH3
- **Aspect en finition :** Velours
- **Rendement :** de 400 à 700 gr/m<sup>2</sup> (suivant la nature et le mode d'application).
- **Matériel :** pistolet airless : buse 25/1000e de pouce pour une pression de 150 à 200 bars. Rouleau type POLYGOLD 12 Premium
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration :** **Système à teinte COLORIMIX®** La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1).
- **Conditionnement :** 5 Kg - 20 Kg

## Caractéristiques techniques :

- Densité : 1,14 à 1,24 (Blanc) (Densité variable selon les bases et les teintes)
- Extrait sec (pondéral) (Blanc) : 52 à 56 %
- Taux de brillance à 60° : 20
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l (2010).  
Ce produit contient max 80 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Dégraissier, brosser et dépeussier soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, lessiver avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur matières plastiques et anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur métaux ferreux rouillés** : éliminer la rouille, puis appliquer notre sous-couche antirouille **VITFOND**.
- **En extérieur**, si présence de mousses, champignons ou algues, effectuer un traitement curatif avec **THÉLOCIDE**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer **THÉLOCIDE**.  
*Voir les fiches techniques des produits cités.*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.

**Nous vous proposons 3 possibilités d'application au pistolet :**

#### 1. Appliquer comme suit au pistolet airless, en 2 couches successives :

- Déposer un léger voile de 100 à 120 gr / m<sup>2</sup> à ± 130 bars, puis laisser sécher 20 à 30 minutes.
- Appliquer la 2e couche à raison de 480 à 600 gr / m<sup>2</sup> sur la 1ère couche légèrement collante. La pression du pistolet airless sera de ± 210 bars.
- En finalité, obtention d'un film sec de 320 – 360 µm.

#### 2. Appliquer comme suit au pistolet airless, en 2 couches successives séparées par 24 heures de séchage :

- Appliquer une 1ère couche à raison de 200 à 300 gr / m<sup>2</sup> à ± 130 bars, puis laisser sécher 24 heures.
- Appliquer la 2e couche à raison de 200 à 400 gr / m<sup>2</sup>. La pression du pistolet airless sera de ± 210 bars.
- En finalité, obtention d'un film sec de 320 – 360 µm.

#### 3. Rénovation bâtiment :

Sur support en bon état général conforme au D.T.U. en vigueur,

- Appliquer un léger voile de 100 à 120 gr / m<sup>2</sup>, laisser sécher 20 à 30 minutes maximum puis
- Appliquer une couche de finition de 280 à 300 gr / m<sup>2</sup>, soit un total de 400 gr / m<sup>2</sup> pour obtenir un film sec de 200 à 250 µm.
- **Au rouleau** : Appliquer 2 couches (en diluant la 1ère couche à 5% d'eau suivant la porosité du support) suivi d'une couche pure.
- **Dans le cadre d'une garantie de bonne tenue déposer 700 gr / m<sup>2</sup>, pour de la rénovation 400 gr / m<sup>2</sup>**
- **Sur la tuile** : diluer au préalable la peinture à 15 % d'eau avant application.

• **ENCAPSULATION SUR PLAQUE DE CIMENT AMIANTEE** par le Triploxyde Hydro conformément à la norme UNI 10686/98 et au décret du ministère de la santé italien du 20.08.1999:

- Type A : Exposée à l'extérieur
- Type B : Exposée à l'intérieur
- Type C : Non visible avant confinement

L'épaisseur moyenne sèche à appliquer pour les encapsulants de **Type A** doit être de 300 µm aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 250 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente et contraster avec les couches inférieures.

Pour les encapsulants de **Type B** l'épaisseur sèche ne doit pas être inférieure à 250 µm, aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 200 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différentes des couches inférieures.

Pour les types A et B, il faut appliquer 750 g/m<sup>2</sup> au total.

Pour les encapsulants de **Type C** l'épaisseur moyenne sèche ne doit pas être inférieure à 200 µm en aucun

point.

Suivre les précautions à prendre, décrite dans le décret de la direction générale du travail pour tout travailleur en contact avec l'amiante lors de la préparation du support et de l'application des produits.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

**THEOLAUR Peintures**

**ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96**

***Mail : [contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) Web : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)***

**SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015**